

COMPTE RENDU – Rencontre Atelier de quartier

Réaménagement du quai des Pêcheurs

Présents

Elu.es

OZENNE Pierre – Adjoint à la Maire en charge des espaces publics partagés, les voiries et foires et marchés.

DUPRESSOIR Sophie – Adjointe à la Maire à la ville cyclable et marchable

KOSMAN Aurélie – Éluée référente du quartier de la Krutenau

Services

CADET Héloïse - Cheffe de service Programmation, Études pré-opérationnelles et Évaluation

VASSEUR Coline - Ingénieure études pré-opérationnelles

HUSSER Florence – Cheffe de projet Mobilité

MONHEIT Wanda – Directrice du Territoire des quartiers Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie - Rotterdam

YILDIZ Yavuz – Correspondant de quartier Bourse - Esplanade – Krutenau

HEUILLARD Flavie – Chargée d’animation de la participation citoyenne des quartiers Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie - Rotterdam

BOUALIGUA Zara – Service civique en participation citoyenne des quartiers Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie - Rotterdam

Habitants et associations

PRADES Francois

ROLLIN Cécile

ROTH André – Association Piéton 67

SANTIAGO Manuel - CARDEK

WEBER Astrid

Ordre du jour :

- Contexte de la rencontre
- Présentation des réflexions du projet et temps d’échange
- Prochain temps de rencontre

Contexte de la rencontre

Intervention de Mme Kosman

L'élue référente du quartier de la Krutenau introduit ce temps de rencontre et remercie les habitants pour leur présence. Cette rencontre est organisée dans le cadre de la concertation du projet de réaménagement du Quai des Pêcheurs. C'est un premier temps d'échanges avec les membres de l'atelier de quartier Quai des Pêcheurs avant une rencontre ouverte à toutes et tous et qui s'organisera le 19 juin prochain. Par ailleurs, cette phase de réflexion s'articulera autour des différents modes de transport, des péniches, de la continuité avec les autres projets de la Krutenau mais aussi du rattachement du projet à Gallia et à l'Université.

Intervention de Mme Dupressoir

Madame Dupressoir, au titre de sa délégation sur la Ville cyclable et marchable, va être attentive à ce projet d'aménagement afin que celui-ci s'intègre dans un périmètre plus large à l'échelle de la Ville afin d'être raccordé, notamment, au Ring vélo et aux axes allant vers le Palais de l'Université.

Intervention de M. Ozenne

Monsieur Ozenne rappelle que le quartier de la Krutenau est un quartier où de nombreux projets d'aménagement sont en cours et qu'il est important de prendre en compte tous ces projets pour construire le nouveau Quai des Pêcheurs. Par ailleurs, l'objectif de cette rencontre est de partir des réflexions déjà entamées sur le projet de réaménagement du quai pour initier la phase de concertation afin que ce projet, tant sur la méthode de concertation que sur le fond réponde aux demandes des habitants du quartier et notamment aux habitants engagés dans l'atelier de quartier Quai des Pêcheurs.

Présentation des réflexions du projet et temps d'échange

Historique

- Coline Vasseur : Le quai des Pêcheurs est un projet d'aménagement inscrit au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour l'année 2024 comme vous pouvez le voir sur la frise du PowerPoint (voir pièce jointe). L'année 2023 sera donc consacrée à la phase de concertation du projet. L'année 2024 sera consacrée à la phase d'étude et les travaux ne devront débuter qu'en 2025.
- Pierre Ozenne : En effet, nous sommes actuellement dans une phase de pré-projet et afin de respecter le plan de charge des services, le lancement de la phase d'étude du réaménagement du quai des Pêcheurs ne se fera qu'en 2024. La durée du projet est similaire à celle du projet du quai des Bateliers.
- Coline Vasseur : Selon les ambitions données au projet le calendrier de projet va s'affiner.
 - o Cécile Rollin : Est-ce que le budget est le même que pour le quai des Bateliers ?
- Coline Vasseur : Non il s'agit là d'un budget moins important que celui destiné au quai des Bateliers. Ce projet est estimé à 700 000 € pour la participation de l'EMS et de 180 000 pour la participation de la Ville.

- Pierre Ozenne : S'il s'avère nécessaire d'ajouter d'autres travaux grâce aux études ça sera possible ultérieurement.
 - o François Prades : Avez-vous pris en compte dans vos projections les réseaux situés en dessous du quai ?
- Héloïse Cadet : En effet, nous avons connaissance des réseaux situés en dessous du quai.
- Coline Vasseur : Il nous appartiendra de faire des tests pour identifier ce que l'on peut faire à partir de la nature des sols.
- Pierre Ozenne : Nous sommes également présents ce soir pour identifier, avec vous, les problématiques d'usages sur ce quai et vous présenter les invariants que nous avons pour ce projet.
- Coline Vasseur : En effet, certains de ces points sont en lien avec le courrier que vous aviez adressé à Madame La Maire. Vous aviez fait plusieurs demandes dans ce courrier : un aménagement cyclable jusqu'au bd de la Victoire, une plus grande qualité environnementale sur le quai avec l'ajout de végétation, un travail en lien avec les voies navigables de France (VNF), ... Les invariants pour ce projet seront donc : l'aménagements cyclables en sites propres et connexion aux projets connexes ; la marchabilité du trottoir côté III, la pérennisation et intégration du quai de déchargement, la prise en compte de la convention d'occupation temporaire pour les bateaux et gestion des anneaux, le plan de circulation du quartier tous modes à intégrer (passage du bus notamment), l'assainissement, la conservation des toilettes publics.
 - o Cécile Rollin : Serait-il possible de déplacer le quai de déchargement à un autre endroit ?
- Pierre Ozenne : La collectivité a signé avec VNF une occupation temporaire pour plusieurs années. Les péniches sont donc à la charge de VNF. La Ville autorise uniquement les terrasses devant les péniches. L'emplacement d'un quai logistique prend son sens dans le centre de Strasbourg pour la jonction entre transport fluvial et livraison du « dernier kilomètre » à vélo. Nous avons entamé des discussions avec VNF pour déplacer ce ponton mais celles-ci n'ont pas abouti car les autres lieux identifiés nécessitaient un passage des écluses en bateau et c'était impossible. Un autre ponton est en étude au niveau des Halles. Nous avons demandé à l'opérateur ULS de réfléchir à la pose d'une grue embarquée sur le bateau pour pouvoir retirer la grue présente sur les quais et ainsi améliorer le paysage.
 - o François Prades : Les remorques avec porte palette font un bruit énorme sur le ponton.
 - o Manuel Santiago : Est-ce qu'il serait possible d'avoir une analyse chiffrée des passages des livreurs car cela est assez dangereux ? Après, en effet, je trouve que c'est un site intéressant, je pensais d'ailleurs que le site allait se développer.
- Pierre Ozenne : Si on se réfère à d'autres villes comme Epinal où il y a de multiples quais, on remarque qu'avoir un seul quai de déchargement facilite les choses. Cependant, nous n'avons pas de réserve pour stocker la marchandise sur le quai.
 - o Manuel Santiago : Cela pose alors la question du développement du quai.
 - o François Prades : La circulation sur le quai est compliquée, dangereuse et crée beaucoup de bruit à cause du transport de marchandise.
 - o Cécile Rollin : Oui il y a un vrai travail à faire sur le revêtement qui sera mis en place sur ce quai pour atténuer le bruit et améliorer la circulation des deux roues.
- Sophie Dupressoir : Pour les déplacements des deux roues, il pourrait être envisagé de travailler sur une charte de déplacement des livreurs.

- François Prades : Il faut néanmoins prendre en compte qu'il y a une différence entre les vélos, les portes palettes et les vélos cargos. La circulation devient plus dangereuse du fait de leur grand gabarit et de leur poids imposant.
- Sophie Dupressoir : Les règles de circulation des deux roues en centre-ville s'appliquent à eux également.
- Pierre Ozenne : La question du bruit est liée à l'engin plutôt qu'au trajet. Le revêtement de la chaussée est bien, néanmoins, inscrit dans le cahier des charges du projet. Avec ce projet de réaménagement ces nuisances ou inconvénients vont s'améliorer.
 - Manuel Santiago : Il y a un réel besoin de réflexion sur l'entrée et la sortie du ponton. La question de l'insertion du quai dans le projet doit être posée.
- Pierre Ozenne : Le quai des Pêcheurs ne sera pas piéton mais nous souhaitons le rendre plus confortable qu'actuellement. Le côté eau sera toujours plus animé. Dans ce projet, l'aménagement va permettre de contenir et délimiter les terrasses. Le passage du bus sera maintenu pour assurer une bonne interconnexion avec la station Gallia.
 - Cécile Rollin : Si le côté eau reste le plus animé, quelle sera sa largeur afin de pouvoir mettre toutes les infrastructures prévues côté bateau ?
- Héloïse Cadet : On ne s'interdit pas de retravailler la limite et le dénivelé coté eau.
 - Astrid Weber : Les arbres actuellement plantés sur le quai des Pêcheurs sont au maximum de leur croissance et ne se développent pas. Je ne suis pas pour couper des arbres mais, en l'occurrence, est-ce que ce n'est pas possible là de les remplacer par des arbres qui pourraient se développer davantage et produire un peu d'ombre ?
- Pierre Ozenne : C'est un sujet épineux. Nous souhaitons donner à ce quai un aspect végétal avec des pergolas et une diversité de plantations. Nous serons, néanmoins, soumis à des obligations règlementaires de protection des arbres et au passage devant l'ABF.
- Sophie Dupressoir : Nous notons cependant le besoin d'ombre pour la partie marchable.
 - François Prades : Nous avons besoin de plus de place pour se déplacer sur le trottoir. Est-ce qu'on peut gagner de la place sur les terrasses et par exemple décaler le garde-corps ? À l'époque cet axe était construit différemment puisqu'un tram passait sur le quai des Pêcheurs.
- Pierre Ozenne : On ne s'interdit rien sauf de construire sur l'eau. La chaussée circulée et stationnée est large. Le dénivelé empêche le déploiement des terrasses.
 - François Prades : Il ne faut pas oublier l'échelle installée pour les pompiers.
 - Cécile Rollin : Est-ce qu'il serait possible d'enherber le quai comme sur le quai St Attale au niveau des pieds d'arbres ?
- Héloïse Cadet : Nous n'avons pas encore travaillé de profils de végétation mais il y aurait de la place pour imaginer cela.
- Aurélie Kosman : Est-ce qu'il y aurait la possibilité de replanter les arbres de manière décalée ?
- Héloïse Cadet : Cela serait éventuellement possible.
 - Astrid Weber : Si on décalait les pieds d'arbres cela rendrait le trottoir plus agréable.
- Pierre Ozenne : La taille réglementaire du passage des bus sur la chaussée est de 6,5m et pour les vélos il faut compter 3,5m. Nous devons faire attention sur ce projet à raccorder la partie du quai avec le Ring cyclable. En effet, nous prenons en compte dans ce projet la connexion du quai avec les autres axes du côté de la place St Guillaume en allant vers le quai des Bateliers. Nous n'avons pas encore réfléchi à la partie nord mais il est important de ne pas perdre de vue ce raccordement également.
 - Cécile Rollin : Il faut penser, également, à aménager le carrefour.

- François Prades : Est-ce que la convention d'occupation temporaire avec les péniches va être réécrite ? S'il y a une inondation ça risque d'embarquer les choses présentes sur les péniches. Est-ce que quelque chose de neuf va être fait ?
- Pierre Ozenne : Une nouvelle convention a été passée avec VNF afin de limiter les rejets dans l'III. Dans le cadre de cette nouvelle convention, il va y avoir une harmonisation de la circulation des bateaux. Par ailleurs, les rangements sous les ponts seront interdits.
 - Astrid Weber : Normalement, les péniches doivent être déplacées tous les dix ans mais actuellement aucune péniche ne passe le pont Royal.
- Pierre Ozenne : Cela reste à la charge de VNF, nous n'avons pas en charge les bateaux.
- Aurélie Kosman : Est-ce que le positionnement des toilettes sera revu pour une meilleure utilisation ?
 - Astrid Weber : En effet, les toilettes publiques sur le quai sont souvent utilisées mais toujours très propres. Par ailleurs, s'il y a des travaux sur le quai, l'éclairage pourrait être revu également.
 - Cécile Rollin : Les toilettes sont collées au quai déchargement mais manquent de signalisation.
- Aurélie Kosman : En effet, un travail de signalisation est nécessaire.
- Coline Vasseur : La démarche de concertation va se tenir en trois temps :
 - Le 1^{er} temps se tient aujourd'hui avec des acteurs privilégiés
 - Le 2^{ème} temps sera un temps de présentation des réflexions engagées sur le projet et des ateliers sur table
 - Le 3^{ème} temps se tiendra en novembre et présentera la synthèse des éléments évoqués lors de ces différents temps
 - François Prades : Serait-il possible, à l'image de la concertation Quai des Bateliers, de mettre en place une péniche expo avec des panneaux explicatifs sur le projet.
- Pierre Ozenne : Je retiens l'idée d'avoir un lieu identifié pour la consultation. Il était important pour nous de venir vous présenter cette proposition de méthode de concertation.
 - Cécile Rollin : Est-ce que, lors de la réunion du 19 juin, les services de la Ville pourraient venir nous présenter un plan de circulation ?
 - Astrid Weber : Est-ce que vous avez pris en compte l'augmentation éventuelle de la circulation suite à ce réaménagement ?
- Pierre Ozenne : On ne souhaite pas, avec ce projet, augmenter la circulation. Un travail sur le stationnement sera réalisé notamment pour ne pas l'augmenter et pour éviter que les usagers ne tournent en rond dans le quartier à la recherche d'une place.
 - Astrid Weber : Cela apparaît nécessaire car il y a un transit important.
- Florence Husser : L'aménagement du quai des Bateliers a permis une diminution de 30% à 40% du trafic.
- Pierre Ozenne : En effet, il reste la question de la desserte des cars près de l'Hostel à prendre en compte dans les flux de circulation mais c'est pourquoi il est important pour nous de prendre en compte le plan de circulation.
 - François Prades : Il n'est pas possible d'interdire totalement la circulation automobile à la Krutenau.
- Pierre Ozenne : Non, en effet, mais nous allons anticiper au maximum les flux de circulation pour ce réaménagement.

*Les élu.e.s remercient les habitants pour leur présence à ce temps et les invitent à la prochaine rencontre qui se tiendra **le 19 juin à la Maison des Syndicats – 1 rue Sédillot – de 19h à 21h.***